

Lebrun-Écouchard (1729-1807), né à Paris, poète lyrique, surnommé le Pindare français. L'ambition lui fit chanter successivement Louis XVI, la république et l'empire. Il a composé des *odes*, des *élégies*, des *épigrammes*, des *fables*. — Ses *Odes* sur le *Désastre de Lisbonne* et sur le *Vaisseau le Vengeur* passent pour les meilleures de ses œuvres.

Augustin Beaumarchais (1732-1799), né à Paris, publiciste et auteur dramatique. Ses deux principales pièces sont : le *Barbier de Séville* et le *Mariage de Figaro*, comédies satiriques des abus et des travers de l'époque, et dans lesquelles la verve se mêle au cynisme et à la bouffonnerie.

Antoine Lemierre (1733-1793), né à Paris, auteur de plusieurs tragédies, dont la plus connue est *Guillaume Tell*.

Jean-François Ducis (1733-1819), né à Versailles, poète tragique, auteur des tragédies de *Hamlet*, *Macbeth*, *Othello*, etc., imitées de Shakespeare. *Abufar ou la Famille arabe* est la seule tragédie de son invention; c'est aussi la meilleure de ses pièces. — Ses écrits font estimer son caractère autant que son talent.

Jacques Delille (1738-1813), né à Aigueperse, en Auvergne, débuta dans la carrière des lettres par sa belle traduction des *Géorgiques* de Virgile (1769). Il donna ensuite le poème des *Jardins*, qui eut beaucoup de succès; celui de *l'Imagination*, qui pêche par le plan; un *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme*, une traduction de *l'Énéide*, *l'Homme des champs*, les *Trois règnes de la nature*, le poème de la *Pitié*, une traduction du *Paradis perdu* de Milton, etc. — Le génie et l'invention manquèrent peut-être à Delille, mais il est au premier rang pour l'art de la versification et de la traduction.

Jean-Antoine Roucher (1745-1794), né à Montpellier, célèbre par son poème des *Mois*, en douze chants, qui renferme d'excellents morceaux. — Il périt sur l'échafaud en 1794.

GILBERT (1751-1780).

Nicolas-Joseph-Laurent Gilbert, né à Fontenay-le-Château, en Lorraine, est un poète lyrique et satirique du premier

ordre. Il débuta par une poésie intitulée *le Poète malheureux* et par une ode magnifique sur le *Jugement dernier*, qui furent mal accueillies. Blessé dans son amour-propre et révolté contre les mœurs de la société d'alors, il publia deux satires : le *Dix-huitième siècle* et *Mon apologie*, où les philosophes et les encyclopédistes ne sont pas épargnés, et qui font de l'auteur un des meilleurs poètes du XVIII^e siècle.

Malheureusement ce nouveau Juvénal n'eut pas le loisir de donner à son talent toute la maturité désirable : une chute de cheval le conduisit au tombeau à l'âge de vingt-neuf ans. — On connaît l'ode si touchante qu'il composa huit jours avant sa mort : les *Adieux à la vie*.

Fabre d'Églantine (1755-1794), né à Carcassonne, fut l'un des principaux rédacteurs du calendrier républicain. Il donna au théâtre une douzaine de comédies, entre autres le *Philinte ou la Suite du Misanthrope* et *l'Intrigue épistolaire*, qui eurent du succès. — Il porta sa tête sur l'échafaud en 1794, le même jour que Danton et Camille Desmoulins.

FLORIAN (1755-1794).

Claris de Florian, né à Florian (Gard), était par sa mère parent de Voltaire. Il cultiva les lettres, et débuta par des pastorales en prose; mais il doit surtout sa réputation à des *fables*, qui lui donnent la première place après la Fontaine. *La Brebis et le Chien*, *l'Aveugle et le Paralytique*, *le Château de cartes*, *le Savant et le Fermier*, *le Roi et les deux Bergers*, *le Lapin et la Sarcelle*, méritent d'être citées.

Malgré les funestes exemples d'un grand nombre de littérateurs de son temps, cet écrivain respecte ordinairement la morale et la religion. — Son style se distingue par la solidité, la pureté, la grâce et la sensibilité.

Collin d'Harleville (1755-1806), né près de Chartres, auteur de nombreuses comédies. Les cinq suivantes méritent une mention : *l'Inconstant*, *l'Optimiste*, les *Châteaux en Espagne*, le *Vieux célibataire* et *M. de Crac*.

Louis de Fontanes (1757-1821), né à Niort, poète, homme politique, et, sous l'Empire, grand maître de l'Université. Il a

laissé quelques petits poèmes, tels que la *Chartreuse de Paris*, les *Livres saints*, le *Verger*, le *Journal des Morts*, qui se recommandent par l'élégance et la pureté du style.

ANDRÉ CHÉNIER (1762-1794).

André Chénier, né à Constantinople, d'un père français et d'une mère grecque, fit ses études au collège de Navarre, à Paris, et montra de bonne heure de grandes dispositions pour la poésie. D'abord partisan de la révolution, il fut indigné de ses excès, et osa les blâmer hautement dans le *Journal de Paris*. Traduit pour ce fait devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort et exécuté le 25 juillet 1794, le même jour que le poète des *Mois*, quarante-huit heures avant la chute de Robespierre.

Œuvres. — Nous avons de ce poète : des *idylles*, des *églogues*, des *odes*, le poème de l'*Invention*, des *iambes satiriques* contre ses bourreaux et divers fragments de prose et de poésie.

André Chénier, que Sainte-Beuve appelle « notre plus grand classique en vers depuis Racine et Boileau », méditait de régénérer la poésie du XVIII^e siècle, en apprenant à ses contemporains à « faire des vers antiques sur des pensées nouveaux ». Il avait de l'imagination, de la sensibilité, du naturel; mais le sentiment religieux lui fit défaut.

Choix. — Le *Jeu de Paume*, l'*Hymne à la France ou à la Justice*, le *Jeune malade*, le *Mendiant*, la *Jeune captive*, le *Dernier Iambe*, dont voici quelques vers :

Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphire,
 Animant la fin d'un beau jour,
 Au pied de l'échafaud j'essaye encore ma lyre.
 Peut-être est-ce bientôt mon tour.

.....
 Avant que de ses deux moitiés
 Ce vers que je commence ait atteint la dernière,
 Peut-être en ces murs effrayés
 Le messager de mort, noir recruteur des ombres,
 Escorté d'infâmes soldats,
 Remplira de mon nom ces longs corridors sombres...

Joseph Chénier (1764-1811), né à Constantinople, frère d'André Chénier, auteur des tragédies de *Charles IX*, d'*Henri VIII*, de *Caius Gracchus*, de *Tibère*, etc., et d'un hymne patriotique : le *Chant du départ*. — Ses pièces exercèrent une funeste influence sur la multitude exaltée par les haines révolutionnaires.

PROSE

La prose, au XVIII^e siècle, est supérieure à la poésie. « Tous les genres littéraires sont cultivés, plusieurs même sont créés ou reçoivent un éclat tout nouveau, » entre autres l'*Histoire*, l'*Éloquence du barreau* et l'*Éloquence de la tribune*. Néanmoins le goût s'altère avec les mœurs, à tel point que Voltaire ne voit dans les écrivains les plus distingués de l'époque que « de pauvres écoliers du siècle de Louis XIV ».

PRINCIPAUX PROSATEURS DU XVIII^e SIÈCLE

Charles Rollin (1661-1741), né à Paris, professeur d'éloquence, recteur de l'Université. Il écrivit dans sa vieillesse un excellent *Traité des études*, une *Histoire ancienne* et une *Histoire romaine*. — On l'a surnommé l'Abeille de la France, « sans doute, dit M. Gérusez, à cause du miel qui décollait des lèvres de ce vieillard vénéré. »

Alain - René Lesage (1668-1747), né près de Vannes, auteur de comédies en prose et de romans dans le goût espagnol, tels que le *Bachelier de Salamanque*, le *Diable boiteux*, *Gil Blas*, où toutes les conditions sociales paraissent sur la scène « pour recevoir ou pour donner une leçon ». (LA HARPE.)

Henri-François d'Aguesseau (1668-1751), né à Limoges, savant juriconsulte, surnommé le Massillon du barreau. Ses *Discours judiciaires*, ses *Mercuriales*, ses *Instructions* à ses enfants, sont remarquables par l'élégance et la pureté du style, non exempt toutefois d'une certaine affectation.

MONTESQUIEU (1689-1755).

Charles Secondat de Montesquieu, né au château de la Brède, près de Bordeaux, étudia la législation et devint président à mortier au parlement de Guyenne. Il se fit connaître à trente-deux ans par la publication de ses *Lettres persanes* (1721), satire moqueuse et hardie, sous des dehors frivoles, de la société au temps de la régence. Le succès de ce livre et le dégoût de la procédure le déterminèrent à vendre sa charge (1726).

Œuvres. — Après vingt années de voyages en Europe, d'études et d'observations, il donna successivement les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, l'*Esprit des lois*, le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* et des romans licencieux qui déshonorent sa mémoire.

Considérations sur la grandeur, etc. (1734).

Sujet. — Le livre des *Considérations* est un abrégé philosophique de l'histoire de Rome depuis ses fabuleuses origines jusqu'à la prise de Constantinople; il comprend vingt-trois chapitres. « Dans les sept premiers se trouve, pour ainsi dire, fondu et concentré tout l'esprit de vie qui animait le colosse de la puissance romaine; dans les autres, tous les poisons rongeurs qui, après l'avoir longtemps consumé, le firent tomber en lambeaux sous les coups de tant de nations réunies contre lui. »

(LA HARPE.)

Résumé. — 1^o *Causes de la grandeur.* Montesquieu attribue la grandeur des Romains à l'amour de la liberté, du travail et de la patrie, à la constance dans le malheur, à la politique de ne faire la paix qu'après des victoires et de n'entreprendre jamais deux guerres à la fois.

2^o *Causes de décadence.* Il attribue leur décadence à l'étendue de l'empire, aux guerres éloignées, au droit de bourgeoisie accordé à tant de nations, à la corruption des mœurs introduite dans l'État par le luxe de l'Asie, aux ambitions personnelles, aux guerres civiles, à la tyrannie de la plupart des empereurs, enfin au partage de l'empire.

Appréciation. — « On n'avait encore vu nulle part, si ce n'est chez Bossuet, une intelligence si perspicace de l'histoire du peuple-roi. Nulle part n'avaient été tracés des portraits si vivants des grands personnages de Rome. Cependant de sérieux reproches doivent être faits à cet ouvrage. Non seulement il offre des lacunes, mais il présente des vues fausses et des erreurs qui tiennent surtout à ce que l'auteur s'est trop laissé passionner par son sujet. L'excès de son admiration pour les Romains le porte à exalter bien des choses que condamnent la raison et la morale. Par une conséquence inévitable, son engouement pour l'antiquité païenne le rend injuste à l'égard des âges chrétiens. »

(FRÉD. GODEFROY.)

Deux choses méritent d'être louées sans réserve dans les *Considérations*: l'unité du plan et la diction, qui est partout simple, claire, grave, précise, vigoureuse et toujours digne du sujet.

CHOIX. — Parallèle de Rome et de Carthage (ch. iv). Politique des Romains (ch. vi). Portraits de César et de Pompée (ch. ix).

Esprit des lois (1748).

Sujet. — Ce livre est une étude analytique et philosophique sur les lois et coutumes qui régissent les peuples de la terre; c'est le chef-d'œuvre de Montesquieu.

Résumé. — L'*Esprit des lois* peut se résumer ainsi :

LIVRE I^{er}. — « Tous les êtres créés sont soumis à des lois; les peuples ne traversent point l'état sauvage et n'en sortent point par une convention arbitraire ou contrat social. Les lois qu'ils se donnent doivent être conformes à la nature des choses, et celles qui sont bonnes pour une nation ne valent rien pour une autre.

LIV. II et III. — « Il y a trois espèces de gouvernement, reposant sur trois principes, qu'on appelle bonheur dans les monarchies, vertu dans les républiques, crainte dans l'État despotique.

LIV. IV-XIII. — « C'est de ces principes que découlent pour chaque peuple les lois relatives à l'éducation, les lois civiles et criminelles, les lois somptuaires, militaires, politiques, financières.

Liv. XIII-XIX. — « Ici se placent ces deux formules célèbres sur lesquelles repose tout l'ordre actuel de la société. La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent. La liberté ne se trouve que dans les États modérés, c'est-à-dire dans ceux où les trois puissances, législative, exécutive et judiciaire, sont nettement séparées. L'auteur passe ensuite à l'influence du climat sur l'état social d'un peuple.

Liv. XIX-XXV. — « Il étudie les lois dans leur rapport avec les mœurs, le commerce, la monnaie, le chiffre de la population, la religion établie. Après avoir affirmé de nouveau ce grand principe que rien n'est arbitraire dans la société il examine les lois des Romains sur les successions, les lois civiles en France, les principes de la féodalité, l'établissement et les révolutions de la monarchie française. La conclusion, qu'il ne donne pas, ressort assez de tout cet ensemble : c'est que l'idéal d'un bon gouvernement est le régime monarchique constitutionnel, analogue à celui qui se pratique chez les Anglais. » (H. TIVIER.)

Appréciation. — On a reproché à l'auteur de l'*Esprit des lois* ses divisions trop nombreuses en petits chapitres, des conséquences spécieuses, des systèmes contraires aux faits les plus avérés, et surtout la puissance exagérée qu'il accorde à l'influence des climats sur les mœurs et même sur la religion.

Si Montesquieu n'a pas entièrement échappé à la contagion du matérialisme du xviii^e siècle, il a su du moins se tenir à l'écart de Voltaire, et a généralement respecté la religion chrétienne dans ses écrits. « Chose admirable, a-t-il dit, cette religion, qui semble ne promettre la félicité que dans un autre monde, fait encore notre bonheur dans celui-ci. »

(Voy. ci-après, p. 206 : *Parallèle de Rousseau et de Montesquieu.*)

VOLTAIRE

(Voir la notice ci-dessus, page 179.)

Histoire de Charles XII (1731).

L'*Histoire de Charles XII, roi de Suède*, se divise en huit livres.

Résumé. — LIVRE I^{er}. — *Aperçu de l'histoire de la Suède jusqu'à Charles XII.* Climat, premières populations, consti-

tution politique. Gustave Wasa (1523-1560), Gustave-Adolphe (1611-1632), Christine (1632-1654). Éducation de Charles XII (né en 1682, roi en 1697); ses ennemis : Frédéric IV, roi de Danemark; Auguste II, roi de Pologne; Pierre Alexiowitz, czar de Russie. Digression sur les mœurs des Russes et les réformes de Pierre I^{er}.

Liv. II. — *Guerre entre le Danemark et la Pologne.* Le 8 mai, Charles XII attaque Frédéric IV, et termine la guerre de Danemark en six semaines. A Narva (1700), il défait quatre-vingt mille Moscovites avec huit mille Suédois. Il entre en Pologne, bat l'armée saxonne près de Varsovie, et fait déposer Auguste II (1704).

Liv. III. — *Lutte de Stanislas Leczinski, élu roi de Pologne et d'Auguste II.* Battu par Charles XII, le général saxon Schulembourg sauve derrière l'Oder les débris de son armée. Arrestation et supplice de Patkul, ministre plénipotentiaire du czar. Charles XII envahit la Saxe.

Liv. IV. — *Guerre contre la Russie.* Charles XII, vainqueur des Russes sur la Bérézina et à Smolensk (1703), fait alliance avec Mazeppa et s'enfonce dans l'Ukraine. Battu et blessé à Pultava (1709), il se réfugie chez les Turcs.

Liv. V. — *Charles XII en Turquie.* Son séjour à Bender, ses intrigues. Auguste II remonte sur son trône; les Russes assiègent Riga; les Danois envahissent la Suède. Charles XII fait déclarer la guerre au czar par la Porte. Le czar est battu sur le Pruth.

Liv. VI. — *Négociations de Charles XII avec le grand vizir.* Dans la crainte de quelque trahison, Charles XII refuse de quitter sa retraite de Varnitza. Il soutient un siège avec quarante domestiques contre une armée de janissaires. Il est fait prisonnier (1713).

Liv. VII. — *Retour en Suède.* Charles XII est transporté à Démirtash, puis à Démotica, où il reste dix mois au lit. Anarchie en Suède. Charles quitte Démotica, traverse l'Allemagne et arrive à Stralsund (1714).

Liv. VIII. — *Lutte de la Suède, attaquée de toutes parts.* Les Danois et les Prussiens assiègent Stralsund. Négociations

du baron de Gortz. Invasion de Charles XII en Norvège (1716), sa mort au siège de Frédérickshall (11 décembre 1718).

Appréciation. — « La première entreprise historique de Voltaire, *Charles XII*, est un chef-d'œuvre de narration; et le héros, les faits, l'époque, ne voulaient pas un autre mérite. Il ne jeta sur Charles XII rien de la pompe un peu factice qu'il donnait à ses Romains de théâtre. L'ouvrage est dans un goût parfait d'élégance rapide et de simplicité. » (VILLEMAIN.)

« La connaissance profonde et la juste appréciation des hommes étaient peu nécessaires, quand il s'agissait d'un prince qui s'était montré tout en dehors. Il n'y avait pas de grandes conceptions à juger, de motifs secrets à démêler; Charles XII était tout entier dans les faits. Il n'y avait qu'à peindre, et c'était le talent de Voltaire. » (DE BARANTE.)

PASSAGES REMARQUABLES. — Guerre contre le Danemark. Guerre contre la Pologne. Belle retraite de Schulembourg. Bataille de Pultava. Charles XII à Bender. Combat de Bender. Siège de Stralsund.

Siècle de Louis XIV (1751).

But de l'auteur. — « Ce n'est pas seulement la vie de Louis XIV qu'on prétend écrire, dit Voltaire au commencement du premier chapitre; on se propose un plus grand objet. On veut essayer de *peindre* à la postérité, non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais. » C'est donc le *tableau* de tout ce qui fait la vie et la grandeur d'une nation: événements politiques et militaires, gouvernement intérieur, état des arts et des sciences, de la cour et de l'Église, que l'auteur veut mettre sous nos yeux.

Division. — Le *Siècle de Louis XIV* renferme trente-neuf chapitres; mais l'édition classique n'en compte que trente-quatre: on a supprimé les cinq chapitres relatifs aux querelles religieuses du xvii^e siècle. Les vingt-quatre premiers chapitres traitent des *affaires extérieures*; les dix derniers, des *affaires intérieures*.

Résumé. — Du CHAPITRE 1^{er} au xxiv^e: *Affaires extérieures*. Coup d'œil rétrospectif sur les trois grands siècles littéraires

qui ont précédé celui de Louis XIV; esquisse rapide des États de l'Europe avant Louis XIV; minorité de Louis XIV et victoires des Français sous le grand Condé; la Fronde et la fin de la guerre avec l'Espagne; guerre de dévolution; guerre de Hollande; guerre de la ligue d'Augsbourg; changements survenus en Angleterre; guerre de la succession d'Espagne; portraits du cardinal de Retz, de Mazarin, de don Louis de Haro, de Condé, de Turenne, de Cromwell, de Charles II d'Angleterre, de Christine de Suède.

Du CHAPITRE xxv^e au xxxiv^e: *Affaires intérieures*. Vie privée de Louis XIV; particularités de la cour; histoire des réformes dans l'agriculture, l'industrie, le commerce, la marine, les finances, la jurisprudence; monuments, colonies; progrès des arts, des sciences et des lettres en France et en Europe du temps de Louis XIV; les savants en Europe: Bacon, Huyghens, Rømer, Cassini, Galilée, Torricelli, Newton, Dryden, Milton, Leibnitz, Maffei; principaux écrivains du siècle de Louis XIV.

Appréciation. — « Cet ouvrage, dit Villemain, est, par l'élégance même de la forme, une image du siècle mémorable dont il offre l'histoire. On y voudrait seulement plus de grandeur et d'unité. L'historien aime mieux diviser son sujet par groupes distincts de faits homogènes, racontant d'abord et de suite toutes les guerres, depuis la bataille de Rocroy jusqu'à la bataille d'Hochstedt, puis les anecdotes, puis le gouvernement intérieur, puis les finances, etc. Mais les guerres ne se comprennent pas bien sans les finances, et l'un et l'autre sans l'esprit général. On voudrait voir grandir au milieu de la France ce jeune roi, despote par fierté naturelle et par nécessité. La vérité, comme l'intérêt, aurait gagné à un récit moins morcelé. Les fêtes se seraient mêlées aux guerres, les lois aux conquêtes, la religion aux intrigues de cour, et les lettres à tout. On aurait suivi toutes les formes à la fois, la grandeur croissante du souverain et de la nation, puis leur dernier effort. On s'étonne que Voltaire, qui voulait dans l'histoire une exposition, un nœud et un dénouement, comme dans une tragédie, n'ait pas saisi ce plan si dramatique et si simple que lui offrait la suite même des faits. » Ébloui par la partie extérieure de cet âge fameux, il n'a vu que la décoration et les acteurs; l'âme du

tout lui a échappé, faute de sens moral et religieux. De là son infatuation pour le luxe, ses ménagements pour les courtisans, son inintelligence de ce qu'il y avait de grandeur dans les querelles religieuses, qu'il ridiculise avec tant de légèreté. Du grand siècle, « il ne voudrait retrancher qu'une seule chose, non pas la guerre, non pas même le pouvoir absolu, mais cet esprit religieux qui était si intimement lié à tout ce qu'il admire. En un mot, Voltaire a manqué de vue d'ensemble et de profondeur. »

(*Passim.*)

Malgré ses défauts, le *Siècle de Louis XIV* sera toujours lu comme un chef-d'œuvre de narration historique. Le style de ce livre se distingue par la clarté, la vivacité, l'élégance, l'harmonie; mais il se rapproche parfois un peu trop du ton simple et familier des mémoires.

PASSAGES REMARQUABLES. — État de l'Europe à l'avènement de Louis XIV (ch. II). Bataille de Rocroy (ch. III). Passage du Rhin (ch. X). Dernières années de Condé (ch. XII). Prise de Valenciennes (ch. XIII). Siège de Turin (ch. XX). Disgrâce de Fouquet (ch. XXV).

Essai sur les mœurs et l'esprit des nations. — Dans cet ouvrage, Voltaire a voulu faire l'histoire de la société par celle des préjugés, de l'esprit, des tendances des nations, à chaque époque de l'histoire, — de Charlemagne à Louis XIV.

Le style en est agréable, naturel; les réflexions morales amenées à propos, le plan bien conduit; mais l'esprit en est détestable. Voltaire n'a voulu voir que le mauvais côté des choses; aussi son œuvre n'est-elle qu'un *tableau de la sottise humaine*, ou, suivant l'expression de Chateaubriand, *une longue injure au christianisme.*

Lettres.

Voltaire, dans ses *lettres* (il en reste près de 10,000), prend toutes les formes, touche à tous les sujets, fait entrer tous les genres. Il serait l'émule de M^{me} de Sévigné s'il possédait, comme elle, « l'émotion, la tendresse intime, l'effusion profonde du cœur. »

CHOIX. — *Au R. P. Porée* (pour le remercier de sa collaboration à l'*Histoire de Charles XII*, 1732). — *A M. Thiériot* (satire à l'adresse d'un désœuvré, 1735). — *A M. Helvétius* (conseils à un poète, 1738).

— *A M^{me} Denis* (il informe sa nièce que le roi de Prusse l'a fait chambellan, 1750). — *A M. Hénault* (au sujet du *Siècle de Louis XIV*, 1752). — *A M. Bertrand* (sur la perte d'un ami, 1755). — *A M. J.-J. Rousseau* (réfutation du Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes, 1755). — *A M^{lle} Dupuis* (sur les ouvrages qu'elle doit lire, 1756). — *A M. Darget* (son raccommodement avec Frédéric II, description de sa maison de Lausanne, 1758). — *A M. de la Harpe* (au sujet des œuvres de Corneille, 1764). — *A Catherine II* (pour la féliciter de ses succès militaires, 1770). — *A M. Tronchin* (Voltaire est à Paris pour y assister à une représentation d'*Irène*. Malade, il écrit au célèbre médecin de venir le voir, hôtel Villèle, février 1778).

Appréciation. — Nous l'avons dit, rien n'est plus varié que la *correspondance* de Voltaire; ajoutons que « rien n'est plus capable d'exciter le mépris, l'indignation même des âmes vraiment honnêtes, des esprits sages et bien faits. Si l'écrivain s'y montre toujours admirable de grâce, de souplesse, de légèreté, de facilité, d'éclat, que l'homme y paraît petit, faible, pétri de passions qui le dégradent, vain, emporté, calomniateur, hypocrite, ingrat, vindicatif, ambitieux, avare, intolérant, fanatique! Il y paraît même cruel et barbare, cet apôtre de l'humanité dont les écrits d'apparat sont remplis de sentences si imposantes. Bref, la masse de ses lettres forme une masse de lumière dont Voltaire est plus éclairé qu'il n'aurait voulu l'être. »

(DUSSAULT.)

« C'est bien dommage, disait Frédéric II, l'un de ses principaux correspondants, qu'une âme aussi lâche soit unie à un si beau génie. »

Remarques générales. — « Voltaire a tenté tous les genres de littérature. Comme tragique, il s'est placé au-dessous de Corneille et de Racine; dans l'épopée, il tient chez nous le premier rang, bien en deçà de Virgile et de l'Arioste, qu'il a pris pour modèles; inégal dans la satire, il a plus de vivacité et moins de correction que Boileau; il rampe dans l'ode, grimace dans la comédie; ses épîtres et ses discours de morale sont d'un poète. »

(GÉRUSEZ.)

« Son incrédulité l'a empêché d'atteindre à la hauteur où l'appelait la nature, et ses ouvrages, excepté ses poésies fugitives, sont demeurés au-dessous de son véritable talent: exemple qui doit à jamais effrayer quiconque suit la carrière

des lettres. Voltaire n'a flotté parmi tant d'erreurs, tant d'inégalités de style et de jugement, que parce qu'il a manqué du grand contrepoids de la religion; il a prouvé que des mœurs graves et une pensée pieuse sont encore plus nécessaires dans le commerce des muses qu'un beau génie. » (CHATEAUBRIAND.)

Que dire de tant d'œuvres obscènes, de tant de productions scandaleuses qui sont tombées de sa plume; de son oubli des devoirs patriotiques, dans ce poème déshonoré sur Jeanne d'Arc, et cette lettre à Frédéric II, pour le féliciter de ses victoires sur les Français; de son mépris pour les classes inférieures de la société: « La canaille ne mérite pas d'être instruite; » de son astuce, alors que, faisant la traite des nègres, il se posait en défenseur de quelques victimes de regrettables erreurs judiciaires; de sa jalousie contre les gens de lettres: « Il les a tous déchirés de sa griffe cruelle, » remarque M. Pretté; de sa sordide avarice: « L'amour de l'argent vous tourmente, lui écrivait M^{me} Denis, sa nièce, en 1754; ne me forcez pas à vous haïr. Vous êtes le dernier des hommes par le cœur; » de sa haine satanique contre le christianisme: « Écrasons l'infâme, » ne cessait-il de répéter à ses amis.

Bref, il y a dans sa vie des taches qui ne s'effaceront pas, comme dans ses écrits des torts que ses séductions ne sauraient faire oublier. Sainte-Beuve a dit de lui: « Je le comparerais volontiers à ces arbres dont il faut choisir les fruits, mais craignez de vous asseoir sous leur ombre. »

Jacques Bridaine (1701-1767), né à Chusclan, près d'Uzès, célèbre missionnaire, dont la parole retentit dans presque toute la France. La véhémence de ses improvisations et le talent de captiver l'attention furent ses qualités principales. On connaît l'exorde de son sermon sur l'*Éternité*: « A la vue d'un auditoire si nouveau... », qu'il prononça à Saint-Sulpice, en 1751.

Charles Duclos (1704-1772), né à Dinan, en Bretagne, moraliste et historiographe de France, auteur d'une *Histoire de Louis XI*, de *Mémoires* sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV, et des *Considérations sur les mœurs du XVIII^e siècle*. — Cet ami de J.-J. Rousseau ne fut pas toujours impartial dans ses jugements ni toujours juste envers les papes, les évêques et les personnages célèbres dont il parle dans ses écrits.

BUFFON (1707-1783).

Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, né à Montbard, en Bourgogne, se fit connaître de bonne heure par de savants *Mémoires* sur l'agriculture, la physique et les mathématiques. Au retour de ses voyages en Italie et en Angleterre, il fut nommé par Louis XV intendant du Jardin des plantes (1739). C'est alors qu'il commença son *Histoire naturelle*, à laquelle il travailla pendant les cinquante dernières années de sa vie, en collaboration avec Daubenton, Guéneau et l'abbé Bexon.

Cette sorte d'*encyclopédie*, qui devait embrasser tous les règnes de la nature, ne comprend que les minéraux et une partie des animaux (quadrapèdes, insectes, oiseaux); les révolutions primitives du globe sont traitées dans un volume supplémentaire, les *Époques de la nature*, le plus remarquable de tous.

Au point de vue de la science, les ouvrages de notre grand naturaliste ont beaucoup perdu de leur valeur: l'hypothèse y est trop souvent invoquée; mais, pour le style, ils occuperont toujours une des premières places parmi les ouvrages littéraires. Ses descriptions des animaux sont les modèles du genre.

On peut prendre une idée de sa manière de composer dans le *Discours* qu'il prononça le jour de sa réception à l'Académie française.

Discours prononcé devant l'Académie (1753).

Sujet. — Après avoir remercié ses nouveaux confrères, Buffon leur annonce qu'il va exposer *quelques idées sur le style, puisées dans leurs propres ouvrages*.

Résumé. — Ce discours, intitulé après coup: *Discours sur le style*, se divise en deux parties:

I. — *Nécessité de l'ordre et du plan*. Buffon commence par distinguer « la véritable éloquence » de « cette facilité naturelle de parler » qu'il qualifie, un peu trop dédaigneusement, de talent vulgaire. Il n'aime pas le « ton véhément et pathétique, les gestes expressifs et fréquents, les paroles rapides et tonnantes »; en un mot, il n'aime pas les poètes et les orateurs passionnés. — Ses goûts sont ici très discutables. — Puis vient la